Orléans : Jean-Pierre Sueur réclame "des mesures d'urgence"

Publication : mardi 21 janvier 2020 15:23

La République du Centre, 21 janvier 2020

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE. MARDI 21 JANVIER 2020 11

Le dossier de la semaine — Orléans

ENTRETIEN ■ Marc Gaudet, président du conseil départemental du Loiret, à propos des effectifs d'élèves

« Nous allons atteindre le plafond »

Faut-il un nouvel établissement ? Revoir la sectorisation ? Toutes ces questions ont été évoquées hier. Marc Gaudet répond à plusieurs points.

Philippe Abline
philippe.abline@lacrdc.fr

Hier soir, à 18 heures, une réunion rugroupait toutes les parties prenantes : parents, enseignants, direction académique et Département. En sortant de cette assemblée, Marc Gaudet a accepté de répondre aux questions de la rédaction du rectorat et du conseil départemental. En particulier sur la nécessité ou non de construire un troisième collège, pour répondre à la croissance des effectifs.

■ ***Les effectifs du collège Alain-Fournier ne cessent de augmenter ces dernières années, faut-il envisager la construction d'un nouvel établissement ?*** L'après les prévisions de l'Inspection d'académie, nous allons atteindre le plafond. Le collège Alain-Fournier a actuellement 549 élèves. Il a monté dernière, il est prévu d'en compter 557 en septembre 2020. La croissance ralentit et il est prévu une baisse ensuite. Par ailleurs, il est plus difficile de construire au sud de l'agglomération, dont une grande partie est inondable. Il faut donc regarder ailleurs dans l'agglomération avant de s'engager.

■ ***Deux collèges à la Source ont fermé ces dernières années.*** Il faut rappeler que la Source, à tout le sud de l'agglomération, un secteur qui comprend Ormes, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Denis-en-Val,... et nous allons voir s'il existe du grands projets de construction. Si c'est le cas, nous ne sommes pas fermés.

■ ***On entend parlerd'un collège à Saint-Cyran-du-Val, une option envisagée ?*** Ormes, Saint-Cyr-en-Val,... tout est possible. Christian Braux (conseiller départemental et maire de Saint-Cyr-en-Val) jusqu'en mars prochain, sait(e) nous a informés que la commune pouvait tenir un terrain à notre disposition. Rien n'est fermé mais il faudra tout étudier. On peut aussi mettre en place une autre sectorisation des élèves.

■ ***Dès l'année prochaine ?*** Non, ça demande davantage de temps et ça ne dépend pas que de nous.

Deux salles de plus à la rentrée 2020

■ ***En attendant, comment soulager le collège Alain-Fournier ?*** Nous allons réaménager les locaux l'été prochain, ce qui permettra au collège de disposer de deux salles de classe supplémentaires à la rentrée 2020. Nous avons aussi mis en place un espace vie scolaire en 2021.

■ ***Mais vous avez retiré quelques moyens à cet établissement...*** Avant, les loyers des logements de fonctions, qui appartiennent et qui sont entretenus par le Département, revenaient entièrement aux établissements. Nous avons décidé d'en prendre la moitié. Après la discussion de ce soir, nous allons regarder si on peut revenir à ce qui se faisait avant pour les établissements situés en secteurs Zep ou ex-Zep.

Les loyers par ailleurs que les dotations par élève sont deux fois plus importantes dans ces secteurs (5 euros au lieu de 1,25 euro par élève) et que le taux de renversion du restaurant scolaire (la part qui revient au Département) est de 12 % au lieu de 20 %. Nous allons maintenir ces dispositifs qui donnent des moyens en plus au collège.

■ ***Il est surtout réclamé des moyens humains...*** Un poste d'infirmière ou de CPE, ce n'est pas de mien ressort. Nous, nous avons des AVS, des agents mobilisés à la restauration scolaire. Nous avons remplacé un personnel absent par un poste à 80 %, nous allons voir s'il est possible de revenir à 100 %. ■

« Il faut regarder attentivement avant de s'engager »
MARC GAUDET, Président du Département

ÉTABLISSEMENT. Des réaménagements mais pas d'agrandissement prévu au collège Fournier de la Source, où le nombre d'élèves va atteindre son pic selon les prévisions. PHOTO DOC MACT

EN CHIFFRES

2
C'est le nombre de collèges dans le quartier de la Source. Un troisième établissement « le collège de la Bolière » a fermé ses portes à la rentrée 2020. À l'époque, le département avait justifié cette décision par un problème de sous-effectif. les trois collèges du quartier, qui se situaient dans un rayon de 300 mètres, ne comptaient par plus de 300 élèves chacun. Cette fermeture avait suscité un tollé de la part des parents et élus locaux. Interrogé hier soir, le conseiller général Michel Rissoud, fit déplorer(ait) que la logique démographique et financière l'emporte sur la logique pédagogique de « petites unités » permettant un meilleur suivi des élèves en difficulté.

549
Selon la direction académique, le collège Alain-Fournier accueille aujourd'hui 549 élèves. Ils étaient 427 à la rentrée 2015. En à peine cinq ans, cela représente une hausse des effectifs de plus de 35 %. Le boom a été particulièrement spectaculaire à la rentrée de septembre avec 70 nouveaux inscrits.

1.124
Aujourd'hui, 1.124 élèves sont inscrits dans les deux collèges de la Source, dont 53% au collège Montesquieu. Si un troisième établissement ouvrait ses portes, comme le réclament les enseignants, cela représenterait un effectif moyen d'environ 375 élèves pour chacun des trois collèges.

Jean-Pierre Sueur réclame « des mesures d'urgence »

Seuls deux élus étaient présents, hier, à 8 heures, devant les grilles du collège Alain-Fournier. Michel Rissoud (PCF), conseiller municipal d'opposition à Orléans, et Jean-Pierre Sueur (PS), sénateur du Loiret.

Après s'être rendu sur place, refusé-et à adresser un courrier à Katia Bégaudeau, inspectrice d'académie-directrice des services académiques de l'Éducation nationale. « Il n'apparaît que des mesures d'urgence sont nécessaires pour accroître les conditions d'encadrement au sein de ce collège. »

« Parvenir à une réduction des effectifs »

Ainsi, le sénateur du Loiret préconise trois affectations « indispensables », et ce « dans les meilleurs délais », pour calmer la situation : « Un poste de conseiller principal d'éducation ; six moins deux postes de surveillants complémentaires ; un poste d'infirmière pour pallier la vacance actuelle. « Il aura résolu rempt, ajoute-t-il, de parvenir à une réduction des effectifs pour favoriser un meilleur encadrement des élèves ».

Un peu plus tard dans la journée, c'est Olivier Carré (divers droite), maire d'Orléans et candidat à sa propre succession, qui a choisi de réagir. « Ce soir, je rencontrerai, vendredi, et tant que la situation le justifiera, des médiateurs en des patrouilles de police municipale seront présents aux abords directs de l'établissement [...] ».

Le premier magistrat a demandé « une concertation exceptionnelle d'un conseil pour les droits et devoirs des familles, le vendredi 24 janvier, « avec les parents de l'adolescent mis en cause, pour faire un point complet sur sa situation, incluant un rappel à l'ordre et la mise en place d'un plan d'actions individuelle[...] ».

Une rencontre le 27 janvier

Dernier point. Olivier Carré annonce un « renforcement de la coopération entre Ville et collège [...]. Ce qui sera fait dès la prochaine réunion du service de Ville éducative sur la Source, le lundi 27 janvier, en présence ensuite des partenaires concernés. L'objectif affiché est de détecter encore plus en amont les situations qui peuvent amener à une dégradation du climat dans l'établissement et à traiter de manière individuelle et globale les cas signalés ». ■

Clément Geuck
clement.geuck@lacrdc.com

SÉCURITÉ. Depuis hier, « des médiateurs ou des patrouilles de police municipale sont présents aux abords de l'établissement», annonce Olivier Carré, maire d'Orléans. ILLUSTRATION

Photo Jean-Pierre Sueur / Ayant droit sueur-jeanpierre.fr

Phoca PDF